



Rabat, le 17 mars 2020

Communiqué n°3

Dans le cadre des mesures préventives prises à l'échelle nationale afin de ralentir la progression de l'épidémie de "**Coronavirus / COVID-19**", ainsi que celui de la continuité de l'Etat et de sa capacité à fournir un service minimum aux citoyens, la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc a l'honneur d'informer ses aimables usagers qu'elle assurera un ensemble de services en ligne via son site internet **www.bnrm.ma**, en ce qui concerne:

- Les services administratifs à l'intention des usagers;
- Le service du Dépôt Legal;
- Le service des inscriptions;
- Le service de reprographie (en vue de l'obtention de copie numérisées de manuscrits, périodiques, livres...)

Par ailleurs, la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc a également décidé d'adopter le régime du télé-travail (travail à distance) pour l'ensemble des fonctionnaires dont la fonction ne nécessite pas la présence sur le lieu de travail, à compter de la date du 17 mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre. La technologie de visio-conférence sera utilisée afin de conduire les réunions essentielles entre responsables de l'institution.

Ces démarches s'inscrivent dans la ligne tracée par les décisions et les recommandations émises par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.